



CONFÉRENCE GÉNÉRALE

SÉANCES PLÉNIÈRES ET RÉUNIONS DU BUREAU

Samedi 4 octobre 2008

10 heures Salle B	COMMISSION PLÉNIÈRE :	7 ^e séance
Grande salle de conférence 10 heures	SÉANCE PLÉNIÈRE :	9 ^e et 10 ^e séances

Questions en suspens

Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée (point 19) — document GC(52)/14) et projet de résolution GC(52)/L.4

Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient (point 20) — document GC(52)/10/Rev.1 et projets de résolutions GC(52)/L.1/Mod.2, GC(52)/L.8

Capacité nucléaire israélienne (point 21) — documents (GC(52)/1/Add.1, GC(52)/16, GC(52)/17, GC(52)/20) et projet de résolution GC(52)/L.2

Rapport sur les promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2009 (point 24) — document GC(52)/22/Rev.4

Rapport oral du Président de la Commission plénière sur les points suivants :

— Sécurité nucléaire — mesures de protection contre le terrorisme nucléaire (point 14) — projet de résolution GC(52)/COM.5/L.6

— Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence (point 15) — projet de résolution GC(52)/COM.5/L.10

— Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires (point 16) — projet de résolution GC(52)/L.5

— Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficacité du système des garanties et application du modèle de protocole additionnel (point 18) — projet de résolution GC(52)/COM.5/L.2

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

AUTRES RÉUNIONS et PROGRAMMES

Samedi 4 octobre 2008

9 heures Groupe de l'UE suivi du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États – ACV, 1^{er} étage, salle N

**Consultations
avec les États
Membres**

Des consultations avec les représentants de certains États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. Dans le cas des délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la semaine de la Conférence générale, des réunions seront organisées cette semaine-là. Le Département de la coopération technique a communiqué à l'avance l'heure et le lieu de ces réunions aux délégations concernées. Les délégations qui n'ont pas reçu de notification mais qui souhaiteraient s'entretenir de questions liées à la coopération technique avec des membres du Secrétariat sont priées de se mettre en rapport à l'ACV avec le directeur régional de la coopération technique compétent, à savoir :

Afrique — M. A. Boussaha ;

Asie et Pacifique — M. M.P. Salema ;

Europe — M. O. Acuña ;

Amérique latine — M. J.A. Casas-Zamora.

RÉSUMÉ DES SÉANCES

Séance plénière
7^e séance

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour « Discussion générale et Rapport annuel pour 2007 ». Des déclarations ont été faites par les délégués des États suivants : Malaisie, Bangladesh, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande et Sénégal.

Au titre du point 23 de l'ordre du jour « Examen des pouvoirs des délégués » sur lequel le Bureau a présenté son rapport contenu dans le document GC(52)/29, la Conférence générale a adopté le projet de résolution figurant au paragraphe 7 de ce rapport, avec les réserves et la position qui y sont exprimées.

La Conférence a adopté les recommandations relatives aux points de l'ordre du jour suivants dont l'examen a été achevé par la Commission plénière, tels que présentés par le Président dans son rapport oral intérimaire :

- Comptes de l'Agence pour 2007 (point 9) (document GC(52)/11)
- Budget de l'Agence pour 2009 (point 10) (document GC(52)/5/Rev.1), projet de résolution A « Ouverture de crédits au budget ordinaire pour 2009 »
- Budget de l'Agence pour 2009 (point 10) (document GC(52)/5/Rev.1), projet de résolution B « Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2009 »
- Budget de l'Agence pour 2009 (point 10) (document GC(52)/5/Rev.1), projet de résolution C « Le Fonds de roulement en 2009 »
- Amendement de l'article XIV A du Statut (point 11) (projet de décision GC(52)/25)
- Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire (point 12) (document GC(52)/15)
- au titre du point 13 de l'ordre du jour « Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique, de la sûreté du transport et de la gestion des déchets », (projet de résolution GC(52)/L.3)
- au titre du point 17 de l'ordre du jour « Accords de coopération avec des organisations intergouvernementales », l'accord de coopération proposé avec ITER (annexe du document GC(52)/4) ;
- Au titre du point 22 de l'ordre du jour « Élections au Comité paritaire des pensions du personnel de l'Agence », l'élection de Mme Caroline Cliff (Royaume-Uni) comme suppléante au Comité paritaire des pensions du personnel de l'Agence.

Au nom du Président du Forum scientifique, M. Ruud Lubbers, M. V.S. Ramamurthy a présenté le rapport du forum.



Au titre du point 8 de l'ordre du jour « Élection de Membres au Conseil des gouverneurs », les États Membres suivants ont été élus pour siéger au Conseil pendant la période 2008–2010 : Afghanistan, Argentine, Burkina Faso, Cuba, Égypte, Espagne, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Turquie et Uruguay.

Commission plénière**5^e séance**

La Commission a entamé l'examen du projet de résolution suivant :

— au titre du point 15 de l'ordre du jour « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence » projet de résolution GC(52)/COM.5/L.10.

Séance plénière**8^e séance**

La Conférence générale a conclu l'examen du point 7 de l'ordre du jour « Discussion générale et Rapport annuel pour 2007 ». Des déclarations ont été faites par les pays suivants : Singapour, Jordanie, Bulgarie, Liban, Colombie, Arménie, Myanmar, Kazakhstan, Albanie, Éthiopie, Ouganda, Côte d'Ivoire, Niger et Palestine. Le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) a fait une déclaration.

Au titre du point 20 de l'ordre du jour « Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient » (document GC(52)/10/Rev.1), la Conférence a examiné les projets de résolutions GC(52)/L.1./Mod.1, GC(52)/L.7, GC(52)/L.8.

Commission plénière**6^e séance**

La Commission a décidé, au cours des travaux de l'après-midi, de recommander pour adoption à la Conférence générale les projets de résolutions suivants :

— Au titre du point 16 de l'ordre du jour « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », GC(52)/COM.5/L.3/Rev.1 intitulé « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », GC(52)/COM.5/L.5/Rev.1 intitulé « Renforcement de l'appui aux États Membres dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture », GC(52)/COM.5/L.7/Rev.1 intitulé « Approches destinées à appuyer le développement de l'infrastructure électronucléaire », GC(52)/COM.5/L.9/Rev.2 intitulé « Activités de l'Agence visant à mettre au point des techniques nucléaires innovantes » et GC(52)/COM.5/L.11/Rev.1 intitulé « Applications nucléaires énergétiques ».

Au titre du point 15 de l'ordre du jour « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence », la Commission a poursuivi l'examen du projet de résolution GC(52)/COM.5/L.10.